

Nom commercial: Uvinul T150

Numéro de la matière: 273000

Version: 4 / CH

Date de révision: 20.02.2024

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 20.02.24

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Uvinul T150

N° d'article 27300000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Composant des produits cosmétiques

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Chronic 4 H413

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Mentions de danger

H413

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence ***

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P501.3

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

2.3. Autres dangers

Les poussières peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

Nom commercial: Uvinul T150

Numéro de la matière: 273000

Version: 4 / CH

Date de révision: 20.02.2024

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 20.02.24

Composants dangereux *****tris(2-éthylhexyl)-4,4',4''-(1,3,5-triazine-2,4,6-triyltriimino)tribenzoate**

No. CAS	88122-99-0	
No. EINECS	402-070-1	
Numéro d'enregistrement	01-0000015187-69-0000	
Concentration	>= 50	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Aquatic Chronic 4	H413

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Protéger les secouristes. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les les personnes contaminées en position latérale de sécurité. Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Tenir chaud et calme. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Produits extincteurs en poudre, Eau, Mousse

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Oxyde d'azote (NO_x)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter la formation de poussières. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Nom commercial: Uvinul T150

Numéro de la matière: 273000

Version: 4 / CH

Date de révision: 20.02.2024

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 20.02.24

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour petites quantités: accueillir avec un appareil approprié et éliminer. Pour grandes quantités: accueillir avec un appareil approprié et éliminer.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

En cas de transvasement de quantités importantes sans dispositif d'aspiration: protection respiratoire.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Éviter la formation de poussières. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. prépare extincteur

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité. Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit bien ventilé.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	11	Des matières solides combustibles
Classe de stockage (Suisse)	11/13	Autres substances dangereuses solides classées/étiquetées dangereuses

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Conserver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Ranger à part les vêtements de travail.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol. Protection respiratoire en présence de vapeurs. Filtre à particules P1; FFP1 (EN 149)

Protection des mains ***

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR
Épaisseur du gant	0.4 mm
Temps de pénétration	> 480 min
Matériau approprié	butylique caoutchouc - Butyl
Épaisseur du gant	0.7 mm
Temps de pénétration	> 480 min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Tablier; Bottes; Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques ***

Nom commercial: Uvinul T150

Numéro de la matière: 273000

Version: 4 / CH

Date de révision: 20.02.2024

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 20.02.24

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière

Poudre

Couleur

blanc à jaune clair

Odeur

faible odeur intrinsèque

Point de fusion

Valeur env. 129 °C

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Limite d'explosivité, inférieure 1.2 à 8.4 %(V)

Point d'éclair

Valeur 307 °C
méthode DIN ISO 2592

Température d'inflammabilité

Valeur 420 °C

température de décomposition

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

Viscosité ***

Remarque Non applicable

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

log Pow > 7 °C
température 20 °C
méthode EEC 84/449 A.8

Pression de vapeur

Valeur < 0.00000 hPa
06
température 20 °C
méthode 92/69/EEC, A.4

Densité et/ou densité relative

Valeur 1.10 g/cm³
température 25 °C

9.2. Autres informations

Hydrosolubilité

Valeur < 0.001 mg/l
température 20 °C
méthode OCDE 105

température d'auto-inflammabilité

Valeur > 400 °C
méthode 92/69/EWG, A.16

propriétés explosives

évaluation non

Propriétés comburantes

évaluation Ne favorise pas l'incendie

Masse volumique apparente

Valeur env. 500 à 550 kg/m³
température 20 °C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Nom commercial: Uvinul T150

Numéro de la matière: 273000

Version: 4 / CH

Date de révision: 20.02.2024

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 20.02.24

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

danger de coup de poussière

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Etincelles. Flammes. La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu si les prescriptions de manipulations sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques *****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****tris(2-éthylhexyl)-4,4',4''-(1,3,5-triazine-2,4,6-triyltriimino)tribenzoate**

Espèces	rat		
DL50	>	5000	mg/kg
méthode		OCDE 401	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**tris(2-éthylhexyl)-4,4',4''-(1,3,5-triazine-2,4,6-triyltriimino)tribenzoate**

Espèces	rat		
DL50	>	2000	mg/kg
méthode		OCDE 402	

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**tris(2-éthylhexyl)-4,4',4''-(1,3,5-triazine-2,4,6-triyltriimino)tribenzoate**

évaluation	Non irritant
méthode	OCDE 404

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**tris(2-éthylhexyl)-4,4',4''-(1,3,5-triazine-2,4,6-triyltriimino)tribenzoate**

évaluation	Non irritant
méthode	OCDE 405

Sensibilisation (Composants)**tris(2-éthylhexyl)-4,4',4''-(1,3,5-triazine-2,4,6-triyltriimino)tribenzoate**

Espèces	cobaye
évaluation	non sensibilisant
méthode	OECD 406

Mutagénicité (Composants)**tris(2-éthylhexyl)-4,4',4''-(1,3,5-triazine-2,4,6-triyltriimino)tribenzoate**

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.

tris(2-éthylhexyl)-4,4',4''-(1,3,5-triazine-2,4,6-triyltriimino)tribenzoate

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.

Nom commercial: Uvinul T150

Numéro de la matière: 273000

Version: 4 / CH

Date de révision: 20.02.2024

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 20.02.24

Toxicité reproductrice (Composants)**tris(2-éthylhexyl)-4,4',4''-(1,3,5-triazine-2,4,6-triyltriimino)tribenzoate**

évaluation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité (Composants)**tris(2-éthylhexyl)-4,4',4''-(1,3,5-triazine-2,4,6-triyltriimino)tribenzoate**

Remarque

N'est disponible

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**tris(2-éthylhexyl)-4,4',4''-(1,3,5-triazine-2,4,6-triyltriimino)tribenzoate**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****tris(2-éthylhexyl)-4,4',4''-(1,3,5-triazine-2,4,6-triyltriimino)tribenzoate**

Espèces

Poisson zèbre (Brachydanio rerio)

CL 50

> 1000

mg/l

méthode

OECD 203

Toxicité pour les daphnies (Composants)**tris(2-éthylhexyl)-4,4',4''-(1,3,5-triazine-2,4,6-triyltriimino)tribenzoate**

Espèces

Daphnia magna

CE50

> 500

mg/l

Remarque

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Toxicité pour les bactéries (Composants)**tris(2-éthylhexyl)-4,4',4''-(1,3,5-triazine-2,4,6-triyltriimino)tribenzoate**

Espèces

boue activée

CE50

> 10000

mg/l

Durée d'exposition

16 h

méthode

DIN 38412 Part 8

Remarque

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Remarque

Selon les critères de l'OCDE, le produit n'est pas facilement biodégradable (nicht readily biodegradable), mais potentiellement biodégradable (inherently biodegradable).

Remarque

Le produit est difficilement soluble dans l'eau. Bonne élimination du produit présent dans l'eau par des procédés abiotiques, comme par exemple la séparation mécanique.

Remarque

Le produit est difficilement biodégradable en conformité avec la stabilité souhaitée.

Biodégradabilité (Composants)**tris(2-éthylhexyl)-4,4',4''-(1,3,5-triazine-2,4,6-triyltriimino)tribenzoate**

évaluation

Difficilement biodégradable

Nom commercial: Uvinul T150

Numéro de la matière: 273000

Version: 4 / CH

Date de révision: 20.02.2024

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 20.02.24

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

log Pow > 7
température 20 °C
méthode EEC 84/449 A.8

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

tris(2-éthylhexyl)-4,4',4''-(1,3,5-triazine-2,4,6-triyltriimino)tribenzoate

Remarque Non pertinent

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol (Composants)

tris(2-éthylhexyl)-4,4',4''-(1,3,5-triazine-2,4,6-triyltriimino)tribenzoate

Absorbé par le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB ***

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.

La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

Nom commercial: Uvinul T150

Numéro de la matière: 273000

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 / CH

Date de révision: 20.02.2024

Date d'impression 20.02.24

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Aquatic Chronic 4 Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 4

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.